



BRÈVES EUROPÉENNES

11 janvier 2001

Un nouveau groupement pour les personnes âgées

Trois associations européennes de personnes âgées — European Platform of Seniors Organisations (EPSO), Fédération internationale des associations des personnes âgées (FIAPA) et Eurolink Age — ont créé, le 11 janvier 2001, une nouvelle plate-forme européenne nommée **AGE** dont le siège est à Bruxelles. Le rôle assigné à ce groupement est de « **renforcer la voix des personnes**

âgées et retraitées au niveau européen, mais aussi de tenir compte du vieillissement de la population ». AGE s'inscrit ainsi en concurrence avec d'autres organismes comme la Fédération européenne des retraités et des personnes âgées, dont le siège est également à Bruxelles, qui dépend de la Confédération européenne de syndicats.

3 avril 2001

« Vers une Europe sans entrave pour les personnes handicapées »

Tel est le titre du rapport de Marie-Thérèse Hermange, première vice-présidente de la Commission des affaires sociales du Parlement européen. Voté le 3 avril 2001 par le Parlement européen à Strasbourg, ce rapport préconise notamment la « *reconnaissance de la place première des parents dans l'éducation des personnes handicapées, et la nécessité de leur donner un vrai choix pour la prise en charge, le placement et l'orientation de ces enfants* ». À cette fin, la députée européenne demande aux États membres de mettre en œuvre la charte de Luxembourg « *pour une école pour tous qui garantisse aux enfants handicapés une intervention rééducative dès les premiers stades, l'égalité*

des chances, l'intégration dans des classes normales »...

Par ailleurs, la Commission européenne est invitée à présenter une proposition de directive en vue d'une égalité de traitement pour les personnes handicapées au plus tard en 2003, année européenne des personnes handicapées. Parallèlement, le rapport recommande à la Commission de présenter une proposition de programme d'actions spécifiques au handicap commençant en 2004. Enfin, Marie-Thérèse Hermange demande que les entreprises soient incitées à employer des travailleurs handicapés, notamment par des mesures fiscales et de contribution aux dépenses.

Février 2001

Programme d'action contre le sida, le paludisme et la tuberculose

En février 2001, la Commission européenne a présenté un programme de lutte contre les principales maladies qui touchent les populations les plus pauvres dans le monde : sida, paludisme et tuberculose. Sa mise en œuvre doit contribuer à la lutte contre ces maladies, mais aussi améliorer la santé des populations les plus défavorisées et réduire la pauvreté dans le monde.

La Commission européenne désire mettre en place des politiques pharmaceutiques plus adaptées aux besoins et instaurer un système généralisé de tarifs différenciés, où les prix les plus faibles seraient pratiqués dans les pays en développement. Dans le domaine de la recherche, elle souhaite lancer une initiative sur les essais cliniques.

Mars 2001

Fièvre aphteuse

La Commission européenne a publié en mars dernier un document d'information sur la fièvre aphteuse. Il permet de répondre à une série de questions :

- Quelle est exactement la nature du problème ?
- Quelle pourrait être l'évolution de la maladie ?

- Quelle est son origine ?
- L'agriculture intensive, la fermeture des petits abattoirs et le transport des animaux peuvent-ils en être la cause ?
- Pourquoi la vaccination contre la fièvre aphteuse a-t-elle été abandonnée ?

Un nouveau vice-président au Haut Comité...

Roland Sambuc a été nommé vice-président du Haut Comité de la santé publique, par arrêté du 23 avril 2001, en remplacement du professeur Gilles Brücker (JO du 5 mai 2001). Membre du Haut Comité, il occupait précédemment les fonctions de rapporteur général. Praticien hospitalier, professeur de santé publique, Roland Sambuc est responsable de la Cellule d'évaluation médicale de l'Assistance publique de Marseille, chef du service de l'Information médicale à l'hôpital de la Conception et directeur de l'Unité de recherche EA 32-79 « évaluation hospitalière-mesure de la santé perçue » à la faculté de médecine de Marseille. Gilles Brücker a rejoint, comme chargé de mission, le cabinet du ministre délégué à la Santé, pour s'occuper plus spécialement des questions sida, hépatites, alertes sanitaires. Il exerçait les fonctions de vice-président du Haut Comité depuis décembre 1998.

... et un nouveau rapporteur général

Anne Tallec, médecin responsable de l'Observatoire de la santé des Pays de la Loire, succède à Roland Sambuc aux fonctions de rapporteur général.